



TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'un bureau d'études pour la réalisation d'une Analyse territoriale et d'un Diagnostic partagé des systèmes alimentaires maraîchers urbains et périurbains du Grand Bamako

SDC Pro-ARIDES Contribution

1. Description de l'entreprise

SNV est un partenaire de développement international avec une mission ancrée dans les contextes et les sociétés dans lesquels elle travaille. Nous contribuons aux Objectifs de Développement Durable (ODD) grâce à l'efficacité de nos programmes et de notre stratégie d'influence, avec la transformation des systèmes agroalimentaires, énergétiques et d'approvisionnement en eau comme objectif central pour permettre des conditions de vie plus durables et équitables pour tous. Nous sommes une équipe de plus de 1 600 personnes dont la grande majorité vient de plus de 20 pays d'Afrique et d'Asie où nous travaillons. Pour plus d'informations, visitez notre site Internet : www.snv.org.

2. Contexte et justification

Le projet complémentaire agroécologique à Pro-ARIDES Mali 2026–2030 s'inscrit dans le cadre stratégique, institutionnel et opérationnel de Pro-ARIDES Mali. Il vise à renforcer la résilience, l'inclusion économique et la durabilité des systèmes alimentaires périurbains du Grand Bamako, à travers une approche agroécologique adaptée aux réalités territoriales et aux besoins des acteurs locaux.

Le projet intervient dans un contexte marqué par une urbanisation rapide, une pression croissante sur le foncier et les ressources naturelles, une forte dépendance des ménages aux marchés alimentaires et une exposition aux chocs climatiques et économiques.

Il accorde une attention particulière au renforcement des systèmes de production agroécologiques en général, à la diversification et à la qualité des produits maraîchers en particulier. En outre, ce projet complémentaire à pro-aride apporte une forte contribution à la transformation des systèmes alimentaires et nutritionnelles des ménages, au développement d'opportunités économiques inclusives et au renforcement des liens entre les différents maillons de la chaîne de valeur maraîchère (fournisseurs d'intrants, producteurs, commerçants, transformateurs, consommateurs...).

Le projet adopte une approche territoriale et chaîne de valeurs centrée sur les systèmes alimentaires, considérant les interactions entre production, transformation, distribution, commercialisation et consommation dans le sous-secteur de la production maraîchère. Les questions relatives au foncier, à l'accès à l'eau, à l'inclusion et à la gouvernance sont considérées comme des conditions importantes de la durabilité des systèmes alimentaires périurbains surtout en lien avec le sous-secteur du maraîchage.

En amont de la sélection des communes d'intervention et du ciblage des chaînes de production et chaînes d'approvisionnement en produits maraîchers notamment ceux produits selon les principes agroécologiques et biologiques à appuyer, ainsi que la réalisation de la situation de référence, il est nécessaire de disposer **d'une analyse stratégique des systèmes alimentaires et nutritionnels des ménages au sein des territoires du grands Bamako, d'une description et analyse des systèmes de production et de distribution des produits maraîchers** en générale , ceux produits **selon les principes agroécologiques et biologiques en particuliers** (acteurs, pratiques, services, consommation gouvernance, termes d'inclusion)



Cette étude devra aussi permettre d'identifier et **de caractériser les communes en rapport avec le développement du maraîchage agroécologique** (Disponibilité des terres, de l'eau et d'autres conditions agroécologiques, dynamiques organisationnelles & économiques) en cohérence avec les ambitions du Grand Bamako (plans d'aménagement territoriaux...)

Les résultats de l'étude serviront ainsi à éclairer la sélection des communes d'intervention et des chaînes d'approvisionnement prioritaires, ainsi qu'à orienter la conception méthodologique et le périmètre de la future situation de référence.

Les présents termes de références sont élaborés dans cette perspective.

3. Objectif général

Produire une analyse territoriale et un diagnostic partagé des systèmes alimentaires et nutritionnels urbains et périurbains du Grand Bamako afin d'identifier les communes à fort potentiel agroécologique et de mieux comprendre les liens entre systèmes de production, alimentation et nutrition des ménages, marchés et circuits de distribution, en vue d'orienter le ciblage du projet et la préparation de la situation de référence.

4. Objectifs spécifiques

Objectif spécifique 1 - Cartographier les zones périurbaines et urbaines du Grand Bamako à fort potentiel agroécologique, en tenant compte notamment :

- des caractéristiques et de l'aptitude des sols ;
- de la disponibilité et de l'accessibilité de l'eau ;
- des conditions d'accès au foncier et de la pression foncière ;
- des systèmes de production maraîchères existants avec un accent particulier sur la diversité des pratiques agroécologiques et biologiques
- De la présence et de la répartition territoriale des initiatives collectives ou structurées de production agroécologique et biologique.,
- De l'existence et de l'accessibilité des dispositifs de garantie de qualité et de certification des productions agroécologiques et biologiques ;
- de la diversité et du potentiel de diversification des productions ;
- de la présence des acteurs producteurs et de leurs organisations ;
- des infrastructures et services disponibles et des contraintes spécifiques ;
- des contraintes environnementales et climatiques.

Les résultats doivent être présentés par commune ou zone territoriale pertinente, afin de permettre leur comparaison.

Objectif spécifique 2 - Conduire un diagnostic partagé des systèmes alimentaires urbains et périurbain, en mettant particulièrement l'accent sur les liens entre production maraîchère, alimentation et nutrition des ménages, marchés et circuits de distribution. L'étude devra notamment documenter :

- **Les systèmes de production maraîchère** : les principales cultures produites, leur diversification, leur disponibilité saisonnière, leur destination (autoconsommation ou vente), les techniques utilisées, les rendements indicatifs et les principales contraintes techniques et économiques, notamment celles liées à l'accès aux intrants et à l'adoption des pratiques agroécologiques et biologiques.
- **Les opérations post-récolte et la transformation** : les pratiques de récolte, de conservation, de stockage, de transport, de logistique et de transformation des

produits maraîchers, les principaux acteurs impliqués, la place des produits transformés sur les marchés, ainsi que les contraintes et opportunités associées.

- **Les marchés et circuits de commercialisation** : la structuration des marchés et débouchés, les circuits de distribution (notamment les circuits courts et les alliances productives), les liens entre zones de production, intermédiaires, marchés et zones de consommation, les dynamiques saisonnières de l'offre, de la demande et des prix, ainsi que les opportunités et contraintes d'accès aux marchés, particulièrement pour les produits agroécologiques et biologiques.
- **Les pratiques alimentaires et la nutrition des ménages** : les habitudes et préférences alimentaires, les modes d'approvisionnement (production propre, achat ou combinaison des deux), la diversité des aliments consommés, la place et l'intérêt nutritionnel des produits maraîchers dans l'alimentation des ménages, ainsi que les principaux facteurs influençant leur accessibilité et leur consommation.
- **Les acteurs et initiatives structurantes** : les principaux acteurs des chaînes de valeur maraîchères, leurs rôles et contributions au développement des filières et à l'ancrage des pratiques agroécologiques et biologiques, ainsi que les initiatives collectives ou structurées contribuant à la transformation des systèmes alimentaires aux échelles territoriale et plus large.
- **L'environnement institutionnel et la communication** : les politiques, stratégies et dispositifs d'appui au secteur maraîcher et à la promotion de l'agroécologie et de l'agriculture biologique, ainsi que les stratégies de communication et de valorisation des productions agroécologiques.
- **Les opportunités d'amélioration des systèmes alimentaires** : les possibilités de renforcer les connexions entre la production maraîchère locale, les circuits de distribution et les besoins alimentaires et nutritionnels des ménages, en tenant compte des contraintes identifiées et des initiatives existantes.

Objectif spécifique 3 – Analyser et hiérarchiser les potentialités, contraintes et opportunités territoriales afin d'orienter le ciblage et les priorités d'intervention du projet.

Sur la base des résultats de la cartographie et du diagnostic partagé, l'étude devra :

- Identifier les principales contraintes et opportunités de développement des systèmes alimentaires maraîchers agroécologiques, notamment en matière d'accès au foncier, à l'eau, aux services techniques et financiers, aux marchés, de gestion environnementale et de gouvernance, en portant une attention particulière aux femmes et aux jeunes.
- Réaliser une analyse comparative des communes ou zones étudiées, selon des critères de potentiel agroécologique, de vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle, d'accessibilité aux ressources, de faisabilité des interventions et d'inclusion des femmes et des jeunes.
- Identifier les besoins prioritaires d'appui et les principales pistes d'intervention susceptibles de renforcer les systèmes alimentaires locaux et de contribuer à l'amélioration de l'alimentation et de la nutrition des ménages.
- Formuler des recommandations argumentées pour la priorisation des communes ou zones d'intervention et l'orientation de la planification opérationnelle du projet.

5. Questions clés de l'étude

Afin de maintenir un périmètre réaliste et directement utile au ciblage territorial et à la préparation de la situation de référence, l'étude cherchera à répondre aux huit questions suivantes, organisées autour de quatre dimensions complémentaires.



Territoires et potentiel agroécologique

- Quelles sont les communes ou zones urbaines et périurbaines du Grand Bamako présentant les meilleures potentialités pour le développement du maraîchage agroécologique, au regard des ressources naturelles, des conditions foncières, des infrastructures, des services et des contraintes environnementales et climatiques ?
- Quels systèmes de production, pratiques et initiatives agroécologiques et biologiques existent dans ces territoires, et quelles possibilités de développement et de diversification présentent-ils ?

Production, alimentation et nutrition

- Comment fonctionnent les systèmes de production maraîchère, notamment en matière de pratiques agricoles, de diversification, de saisonnalité, de performances productives et de destination des récoltes ?
- Comment les ménages urbains et périurbains s'approvisionnent-ils et consomment-ils les produits maraîchers, et quels facteurs influencent leur accès à une alimentation diversifiée et nutritive ?

Marchés et circuits de distribution

- Comment s'organisent les circuits de collecte, de conservation, de transformation et de commercialisation des produits maraîchers, notamment agroécologiques et biologiques, et quelles sont leurs principales contraintes et opportunités ?
- Dans quelle mesure les marchés et circuits de distribution permettent-ils de connecter les productions maraîchères locales aux besoins alimentaires et nutritionnels des populations urbaines et périurbaines ?

Environnement favorable et priorisation territoriale

- Quels sont les principaux facteurs institutionnels, économiques, environnementaux et sociaux qui favorisent ou limitent le développement des systèmes alimentaires maraîchers agroécologiques, notamment pour les femmes et les jeunes ?
- Quelles communes ou zones devraient être prioritaires pour l'intervention du projet, sur la base de leurs potentialités, vulnérabilités et conditions de faisabilité, et quels besoins d'appui et informations complémentaires devront être pris en compte pour la planification opérationnelle et la préparation de la situation de référence ?

6. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie devra être **mixte, participative et territorialisée**, en privilégiant une approche proportionnée aux objectifs et au périmètre de l'étude. Les présents TDR définissent les principales orientations et exigences méthodologiques ; le bureau d'études proposera, dans son offre technique, une méthodologie détaillée précisant notamment les méthodes et outils de collecte, les critères de sélection des communes et sites, les modalités d'analyse et la stratégie de triangulation des données.

La démarche devra notamment combiner : (i) une revue documentaire et l'analyse des données secondaires disponibles ; (ii) une analyse spatiale et cartographique ; (iii) une sélection raisonnée des communes et sites à approfondir ; (iv) une collecte de données qualitatives et quantitatives ciblée auprès des principaux acteurs ; (v) des observations directes ; (vi) une analyse croisée et une triangulation des données ; et (vii) une restitution participative des résultats.



L'analyse territoriale initiale permettra de caractériser les communes et zones urbaines et périurbaines du Grand Bamako selon leurs potentialités agroécologiques, leurs ressources, leurs systèmes de production et leurs principales contraintes. Elle servira à orienter la sélection raisonnée des communes et sites devant faire l'objet d'investigations approfondies. Les critères et la proposition de sélection seront présentés dans le rapport de démarrage et validés par l'équipe projet.

Le diagnostic partagé sera conduit à travers des entretiens avec les acteurs clés, des discussions de groupe avec les producteurs, les femmes, les jeunes, les ménages/consommateurs et les acteurs des marchés et circuits de distribution, ainsi que des observations de terrain. Les modalités de consultation devront favoriser la participation effective des différentes catégories d'acteurs et permettre de prendre en compte la diversité des situations territoriales.

L'analyse et la priorisation territoriale reposeront sur le croisement des résultats de la cartographie et du diagnostic partagé, selon des critères explicites et justifiés, notamment le potentiel agroécologique, les vulnérabilités alimentaires et nutritionnelles, l'accessibilité aux ressources, la faisabilité des interventions et l'inclusion des femmes et des jeunes. Les résultats et recommandations seront discutés avec les parties prenantes lors d'une restitution participative, afin d'éclairer les choix de ciblage du projet.

La méthodologie devra permettre de produire une analyse suffisamment robuste et opérationnelle des territoires, des systèmes de production, des marchés et circuits de distribution, ainsi que des pratiques alimentaires et nutritionnelles des ménages. Elle devra également identifier les principales lacunes d'information à approfondir lors de l'étude de référence, **sans se substituer à celle-ci**.

6. Critères d'analyse et de priorisation des communes

L'analyse comparative des communes ou zones étudiées reposera sur une grille multicritère intégrant les potentialités agroécologiques, les conditions de faisabilité, les besoins alimentaires et nutritionnels, les possibilités de connexion aux marchés et les enjeux d'inclusion.

Les critères ci-dessous sont proposés à titre indicatif. Leur définition opérationnelle, leurs modalités d'appréciation et leur éventuelle pondération seront discutées et validées avec l'équipe projet avant leur application.

Dimensions	Principaux critères d'appréciation
1. Potentiel agroécologique et productif	Aptitude des sols ; présence de systèmes maraîchers et de producteurs organisés ; diversité des cultures ; potentiel de diversification ; existence de pratiques et d'initiatives agroécologiques et biologiques ; possibilités d'amélioration durable de la production.
2. Disponibilité et accès aux ressources productives	Disponibilité, qualité, accessibilité et coût de l'eau ; accès au foncier et sécurité d'usage des terres ; pression foncière ; possibilités de maintien et de développement des activités maraîchères.
3. Alimentation et nutrition	Vulnérabilités alimentaires et nutritionnelles ; disponibilité saisonnière des produits maraîchers ; potentiel de diversification de l'offre alimentaire ; possibilités d'améliorer l'accès des ménages à des aliments diversifiés et nutritifs.
4. Marchés et circuits de distribution	Accessibilité des marchés urbains et périurbains ; demande et débouchés existants ou potentiels ; infrastructures de collecte, de conservation, de transformation et de transport ; circuits de distribution ; possibilités de commercialisation des produits agroécologiques et biologiques.



5. Services et environnement favorable	Disponibilité et accessibilité des intrants, équipements, services de conseil, de formation et de financement ; présence d'organisations de producteurs ; dispositifs d'appui institutionnels ; existence et accessibilité de mécanismes de garantie de qualité, de certification ou de traçabilité.
6. Inclusion des femmes et des jeunes	Participation des femmes et des jeunes aux activités de production, de transformation et de commercialisation ; accès aux ressources, aux services, aux marchés et aux instances de décision ; contraintes spécifiques et possibilités de renforcement de leur participation économique et sociale.
7. Durabilité environnementale et résilience climatique	Exposition aux risques climatiques et environnementaux ; pression sur les ressources naturelles ; vulnérabilité des systèmes de production ; possibilités d'adaptation et de gestion durable des ressources.
8. Faisabilité des interventions et synergies	Accessibilité des zones ; conditions de sécurité ; mobilisation et engagement des acteurs locaux ; présence d'initiatives ou de projets complémentaires ; possibilités de collaboration avec les collectivités et services techniques ; faisabilité technique et opérationnelle des interventions envisagées.

La priorisation ne devra pas reposer uniquement sur la productivité agricole ou sur le niveau de développement actuel du maraîchage. Elle devra également prendre en compte les besoins et vulnérabilités des populations, le potentiel de transition agroécologique, les possibilités d'amélioration de l'alimentation et de la nutrition des ménages, ainsi que les conditions de faisabilité et de durabilité des interventions.

L'analyse devra aboutir à une **comparaison argumentée des communes ou zones étudiées**, faisant ressortir leurs principaux atouts, contraintes, besoins d'appui et perspectives d'intervention. Les résultats seront discutés avec les parties prenantes afin d'éclairer les décisions de ciblage du projet.

7. Livrables attendus

Livrable 1 - Rapport de démarrage

Le rapport de démarrage précisera notamment :

- la compréhension de la mission et du périmètre de l'étude ;
- la méthodologie proposée ;
- les questions d'étude finalisées ;
- la stratégie de collecte et d'analyse ;
- les outils de collecte ;
- les sources de données identifiées ;
- le calendrier détaillé ;
- l'organisation de l'équipe et la répartition des responsabilités.

Le rapport de démarrage sera soumis à validation de l'équipe projet avant le démarrage de la collecte de terrain.

Livrable 2 - Bases de données et données géographiques

Le bureau fournira, en complément des rapports :

- les bases de données issues de la collecte ;
- les dictionnaires de données et/ou métadonnées nécessaires à leur compréhension ;
- les données géographiques produites ou utilisées dans le cadre de l'étude, dans la mesure où elles peuvent être partagées ;



- les fichiers et formats nécessaires à la réutilisation des données et à la reproduction des principales analyses.

Livable 3 – Cartographie territoriale et analyse spatiale

Le bureau produira une série de cartes permettant notamment de visualiser :

- les principales communes de production maraîchère ;
- les communes présentant un potentiel de développement maraîcher agroécologique ;
- les ressources et zones d'accès à l'eau ;
- les principales contraintes territoriales ;
- les marchés et infrastructures pertinents ;
- les principaux axes et circuits de distribution.
- Les terres prévues pour le maraîchage dans l'espace grand Bamako : vocation des terres selon les outils de planification territoriale de Grand Bamako
- Les systèmes de production maraîchères existants avec un accent particulier sur la diversité des pratiques agroécologiques et biologiques
- Des initiatives de production structurées et leur impacts contributives à la transformation des systèmes alimentaires au niveau territorial et global,
- Les systèmes de garantie de la qualité existantes dans les zones urbaines et périurbaines du grand Bamako.

Les cartes et données spatiales seront intégrées au rapport d'étude et fournies également dans des formats permettant leur utilisation ultérieure par SNV et Pro-ARIDES, lorsque les données sources le permettent.

Livable 4 - Rapport provisoire d'analyse territoriale et de diagnostic partagé et le support PPT de restitution

Le rapport provisoire présentera de manière intégrée :

- le profil territorial des communes étudiées ;
- les systèmes de production maraîchère ;
- la diversification et la saisonnalité des productions ;
- les pratiques d'approvisionnement et d'alimentation des ménages ;
- la diversité alimentaire et la place des produits maraîchers dans l'alimentation ;
- les chaînes de valeur et circuits de distribution ;
- les principaux acteurs et leurs interactions ;
- les contraintes et opportunités du système ;
- les enjeux liés au foncier, à l'eau et aux ressources naturelles ;
- les enjeux d'inclusion des femmes et des jeunes ;
- les principales communes présentant un potentiel ;
- les implications pour la future situation de référence.

Le rapport provisoire sera soumis à l'équipe projet pour validation à travers un atelier de restitution.

Livable 5 - Rapport final et note de synthèse décisionnelle

Après prise en compte des observations issues de l'atelier de restitution, le bureau produira a) le rapport final de l'étude, intégrant les observations validées et b) une note de synthèse décisionnelle, présentant de manière concise :

- les principaux constats ;
- les communes présentant le potentiel le plus important ;
- les principales productions et possibilités de diversification ;



- les principaux constats relatifs à l'alimentation et à la nutrition ;
- les principaux circuits de distribution ;
- les contraintes majeures ;
- les opportunités d'intervention ;
- les acteurs clés à mobiliser ;
- les principales recommandations pour le ciblage du projet et la préparation de la situation de référence.

7. Durée et calendrier indicatif

La durée indicative de la mission est de **4 à 6 semaines**, selon l'étendue géographique, le nombre de communes retenues et le niveau de collecte quantitative nécessaire.

Étape	Activité	Période	Livrable / résultat
1	Cadrage et revue documentaire	S1	Éléments de cadrage et sources de données identifiées
2	Élaboration et validation du rapport de démarrage	S1	Livrable 1 – Rapport de démarrage
3	Analyse des données secondaires et analyse spatiale	S-2	Données secondaires analysées ; premières cartes
4	Préparation et réalisation de la collecte terrain, incluant le diagnostic participatif	S2-3	Données qualitatives et quantitatives collectées
5	Analyse, triangulation et consolidation des données ; cartographie	S3-4	Bases nettoyées ; analyses préliminaires ; cartes provisoires
6	Finalisation de l'analyse et élaboration du rapport provisoire	S5	Livrables 2 et 3 ; Livrable 4 – Rapport provisoire et support PPT de restitution
7	Présentation du rapport provisoire et restitution	S5	Observations et demandes de clarification
8	Finalisation du rapport et des produits techniques	S6	Livrable 5 – Rapport final + note de synthèse
9	Transmission et clôture de la mission	S6	Bases, données SIG et documentation finale

Le calendrier définitif sera arrêté avec l'équipe projet.

8. Équipe et responsabilités

10.1. SNV / équipe projet

SNV assurera :

- la supervision générale de la mission ;
- la mise à disposition des documents pertinents ;
- la facilitation de l'accès aux acteurs ;
- la coordination avec Pro-ARIDES ;
- la validation des livrables.

10.2. Bureau d'études

Le bureau sera responsable de :

- la conception méthodologique ;
- l'animation de la rencontre de cadrage ;
- la collecte et l'analyse des données ;
- l'analyse spatiale et cartographique ;
- l'analyse des systèmes de production et alimentaires ;



- l'analyse des pratiques alimentaires et de la nutrition ;
- l'analyse des circuits de distribution ;
- l'animation du diagnostic partagé ;
- la production et la documentation des bases de données ;
- la production des livrables.
- la restitution des résultats

9. Profil recherché

Le bureau d'études devra disposer d'une expérience confirmée dans plusieurs des domaines suivants :

- diagnostic territorial ;
- systèmes alimentaires ;
- agroécologie et maraîchage urbaine/périurbaine ;
- analyse des chaînes de valeur ;
- nutrition et pratiques alimentaires ;
- méthodes qualitatives et quantitatives ;
- cartographie et SIG ;
- études participatives ;
- connaissance du contexte malien et idéalement du Grand Bamako ;
- expérience avec les ONG internationales et/ou programmes de développement.

Une expérience dans les domaines du genre, de l'inclusion des jeunes, de la gouvernance territoriale et de la sensibilité aux conflits constituera un atout.

Le bureau d'études devra disposer d'une équipe pluridisciplinaire couvrant les principales compétences nécessaires à la réalisation de l'étude.

L'équipe devra comprendre au minimum **trois (3) profils clés** :

- **Chef(fe) de mission – Expert(e) systèmes alimentaires, diagnostic territorial et méthodes mixtes**, responsable de la coordination générale de l'étude, de la conception méthodologique, de l'analyse des systèmes alimentaires et de la conduite du diagnostic intégré à la collecte de terrain ;
- **Expert(e) agroécologie / maraîchage urbain et périurbain**, chargé(e) notamment de l'analyse des systèmes de production, des pratiques agroécologiques, de la diversification des productions, des contraintes liées au foncier et à l'eau et du potentiel de développement du maraîchage ;
- **Expert(e) SIG / cartographie et analyse spatiale**, chargé(e) de l'analyse spatiale, de la cartographie des territoires, du croisement des données géographiques et de l'identification des zones présentant un potentiel maraîcher.

L'équipe devra également disposer de compétences avérées dans les domaines suivants :

- analyse des chaînes de valeur, marchés et circuits de distribution alimentaires ;
- pratiques alimentaires, diversité alimentaire et nutrition des ménages ;
- méthodes qualitatives et quantitatives ;
- analyse des acteurs, inclusion des femmes et des jeunes et gouvernance territoriale.

Ces compétences complémentaires pourront être directement couvertes par les profils clés ou mobilisées ponctuellement par des experts associés, selon la méthodologie proposée par le bureau d'études.



Le bureau précisera dans son offre la composition de l'équipe, les responsabilités de chaque membre ainsi que le niveau et la durée de mobilisation de chaque expertise.

10.Principes transversaux

L'étude devra intégrer de manière transversale :

- l'équité genre et la sensibilité aux conflits ;
- l'inclusion des jeunes ;
- la durabilité environnementale ;
- l'approche agroécologique ;
- la participation des acteurs locaux ;
- la gouvernance territoriale ;
- la confidentialité et la protection des données.

11.Coordination et validation

Le bureau d'études travaillera sous la supervision de l'équipe projet SNV et en étroite collaboration avec les équipes concernées de Pro-ARIDES Mali.

Le rapport de démarrage, les outils de collecte, le rapport provisoire et les livrables finaux seront soumis à validation selon les modalités convenues au démarrage de la mission.

12.Dossier de soumission

Les bureaux intéressés devront soumettre :

- une lettre de soumission ;
- une offre technique ;
- les CV des experts proposés ;
- au moins deux références d'expériences similaires ;
- une offre financière détaillée.

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre les pièces administratives et fiscales requises, notamment le Numéro d'Identification Fiscal, l'Attestation de Situation Fiscale (ASF), le Relevé d'identité bancaire (RIB) et la Copie du Registre de Commerce.

La fourniture de ces pièces constitue une condition d'éligibilité du soumissionnaire.

L'offre financière doit inclure tous les honoraires et tous les frais remboursables liés à l'étude en HT et TTC. Cela comprend les honoraires et frais remboursables relatifs aux experts techniques.

N°	Désignation	Unité	Quantité	Coût unitaire (FCFA)	Montant total (FCFA)
1	Honoraires				
1.1					
1.2					
Sous-total 1 : Honoraires					
2	Frais directs de mission				
2.1	Déplacements et transport				
2.2	Hébergement et frais de mission				



2.3	Collecte, communication et autres frais opérationnels				
Sous-total 2 : Frais directs de mission					
3	Autres frais liés à la réalisation de l'étude				
3.1					
3.2					
TOTAL HT					
TVA					
TOTAL TTC					

15. Critères d'évaluation des offres

Critère	Pondération
Compréhension de la mission et qualité de la méthodologie	10 %
Expérience pertinente du bureau	10 %
Qualifications et expérience de l'équipe proposée	40 %
Expérience au Mali / Grand Bamako	10 %
Qualité du calendrier et organisation de la mission	10 %
Offre financière	20 %
Total	100 %

Comment postuler et dates limites de dépôt des propositions :

Les bureaux d'étude(es) intéressés peuvent postuler au plus tard le **30 octobre 2026 à 12 heures (Heure de Bamako)** à l'adresse suivante : maliprocurement@snv.org.

Le Bureau d'étude retenu devra se conformer aux exigences suivantes tout au long de la mise en œuvre de la mission :

Sauvegardes environnementales et sociales

Le prestataire est tenu de respecter les normes environnementales et sociales de la SNV. Cela inclut la prévention des impacts négatifs sur l'environnement, la promotion de la durabilité, la sécurité des personnes impliquées dans les activités, ainsi que la non-discrimination, l'équité de genre et la protection des groupes vulnérables.

Lutte contre l'exploitation et les abus sexuels

SNV applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme d'exploitation, d'abus ou de harcèlement sexuel. Le prestataire s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir de tels comportements et à signaler tout incident conformément aux mécanismes de signalement mis en place.

Protection des données et confidentialité

Le prestataire devra garantir la confidentialité des données collectées ou partagées dans le cadre de la mission, et s'assurer que leur traitement est conforme aux législations nationales et aux standards éthiques de SNV.

Code de conduite et éthique professionnelle

Le Bureau d'étude devra agir avec intégrité, impartialité et transparence. Toute forme de corruption, de favoritisme ou de conflit d'intérêt est strictement proscrite. Il est également attendu du prestataire qu'il traite toutes les parties prenantes avec respect et dignité.



Normes de sécurité

Le prestataire est responsable de la sécurité de ses équipes et devra se conformer aux recommandations sécuritaires de SNV en fonction du contexte local. Toute situation à risque devra être communiquée à l'avance au point focal SNV.

Travailler à SNV

SNV offre un environnement de travail stimulant, des opportunités de diriger et d'innover, et un engagement à développer vos compétences dans un environnement de travail enrichissant et diversifié. Notre personnel bénéficie d'un réseau interne et mondial d'experts auquel il contribue.

Vérification des antécédents

SNV effectue des vérifications rigoureuses des antécédents et des références concernant d'éventuels incidents de sauvegarde pour tous les candidats qui postulent à des postes déterminés au niveau international. Comme SNV participe à l'Inter-Agency Misconduct Disclosure Scheme, toutes les vérifications de références incluent une demande aux anciens employeurs de remplir un questionnaire concernant les fautes (exploitation sexuelle, abus sexuel ou harcèlement sexuel), la "[Déclaration de conduite](#)". La présente déclaration de conduite reprend les définitions utilisées dans le système.